

PROCES – VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE QUATORZE DECEMBRE

A LA REQUETE DU :

CIC _ CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 542 016 381 dont le siège social est sis à PARIS 75009, 6 avenue de Provence, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

LAQUELLE M'EXPOSE :

Que *né le 23 mars 1979 à 75011 PARIS, de nationalité tunisienne, Célibataire, demeurant 65 rue Marie Anne Colombier 93170 BAGNOLET, n'a pas déferé à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon Ministère en date du 29 novembre 2021.*

Que dans ces conditions, il a le plus grand intérêt à faire procéder à un procès-verbal de description du bien dont cette personne est propriétaire, situé à la même adresse, 65 rue Marie Anne Colombier 93170 BAGNOLET, cadastré section Q numéro 199 lieudit 65 rue Marie Anne Colombier pour 04Aa et 67ca comprenant :

- Bâtiment A, premier étage, première porte gauche sur le palier, logement comprenant deux pièces et un WC.*
- Une cave numéro 29*

Qu'elle me requiert d'avoir à me transporter sur place afin de dresser toutes constatations utiles.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Ornella SARAGOUSSI-VENDRAND, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL ORNELLA SARAGOUSSI-VENDRAND, près le Tribunal de Grande Instance de PARIS, y résidant 8 rue de Ventadour PARIS 1^{er}, soussignée :

Me suis transportée le 14 décembre 2021 à 9 heures 30

Conditions d'occupation : un ami du propriétaire, pas de bail, pas de loyers réglés.

Où, en présence de :

Monsieur Bernardin Alexandre Serrurier

Des diagnostiques HANSEN, dont j'annexe la diagnostic au présent PV ;

Des Témoins Quentin Parra et Isa Morange

J'ai procédé aux constatations suivantes :

Me situant bâtiment A, premier étage, première porte gauche sur le palier,

Je sonne plusieurs fois à la porte sans succès, Le serrurier ouvre la porte sans l'abimer.
Un homme surgit alors disant qu'il n'avait rien entendu car il dormait.

Cet homme me dit qu'il est UN AMI du propriétaire. Qu'il ne paie pas de loyer et n'a pas de bail.
Qu'il fait des petits travaux dans l'appartement.

Me situant dans la pièce principale.

Le sol est recouvert d'un linoléum de couleur grise à l'état sale.

Les parois murales sont recouvertes d'une toile de verre dans un état ancien d'usage

Côté fenêtre, Les dalles de BA 13 sont visibles.

Une fenêtre PVC double vitrage éclaire la pièce. Celle-ci est dans un état sale.



Deuxième chambre à coucher

Je constate l'absence de peinture, les dalles de BA 13 sont visibles.

Je constate une toile de verre en imposte de la porte d'accès.

Une fenêtre double vitrage PVC dans la deuxième chambre.

La chambre est très encombrée.



Cuisine

J'y accède à main droite en entrant.

Je note une crédence carrelée 2x2 et du carrelage aux murs le tout dans un état ancien d'usage .

Il existe un plan de travail mélaminé blanc avec plaques de cuisson deux feux et un évier inox, en état d'usage .

Au bas du ^plan de travail un four et un frigidaire en bon état.

Je note enfin une petite étagère et une hotte aspirante au droit de la crédence.



Salle de bain

On y accède depuis la cuisine.

Je note un carrelage au sol et une faïence murale dans un état sale.

Un lavabo sur meuble à tiroirs est fixé au mur.

Je note Un bac de douche équipée avec rideau, dans un état très ancien d'usage.

Enfin je note des WC.

Je note du matériel de chantier entreposé dans la salle de bain.



TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

Je me suis retirée à 11h30

J'ai pris personnellement les photographies que j'intègre au présent procès-verbal reflétant l'état exact des lieux au jour de mon passage

**ET DE TOUT CE QUI PRECEDE J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES
VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**